

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.lln.bac@helha.be    |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 13 Droit et travail social : approches spécifiques      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B13AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Hélène H DELCOURT</b> (helene.delcourt2@helha.be)<br/>           Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Philippe DUQUENOIS</b> (philippe.duquenois@helha.be)<br/>           Jean-Michel BRINAERT (jean-michel.brinaert@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Hélène H DELCOURT</b> (helene.delcourt2@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Hélène H DELCOURT</b> (helene.delcourt2@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'acquisition de connaissances théoriques et législatives utiles à l'exercice de la profession d'assistant social au sein de deux champs spécifiques d'intervention que sont le secteur de la justice ( maison de justice, prisons, etc.) et le secteur de l'aide à la jeunesse (SAJ, SPJ, etc.).

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
  - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les sources juridiques de référence en utilisant adéquatement la législation relative à la matière enseignée.
- II. Connaître et comprendre les principaux éléments des dispositifs légaux et institutionnels.
- III. Exploiter la législation à partir de situations rencontrées.
- IV. Développer une réflexion critique sur les politiques menées dans chacun des secteurs et les enjeux s'y rapportant.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|             |                                   |              |
|-------------|-----------------------------------|--------------|
| SOAS2B13ASA | Aide et protection de la jeunesse | 18 h / 1.5 C |
| SOAS2B13ASB | Droit pénal                       | 18 h / 1.5 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                   |    |
|-------------|-----------------------------------|----|
| SOAS2B13ASA | Aide et protection de la jeunesse | 15 |
| SOAS2B13ASB | Droit pénal                       | 15 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

**Principe général** : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Aide et protection de la jeunesse 50% Droit pénal 50%

### Exceptions

- 1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

***En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

**Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,**

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

**Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Aide et protection de la jeunesse                          |                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B13ASA                                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 1.5 C                                                                                                 | Volume horaire  | 18 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Hélène H DELCOURT</b> ( <a href="mailto:helene.delcourt2@helha.be">helene.delcourt2@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 15                                                                                                    |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                              |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'aide à la jeunesse et la protection de la jeunesse sont des champs d'investigation particulièrement intéressants pour le travailleur social. Les questions y sont nombreuses :

Comment négocier l'aide avec un jeune en difficulté, avec sa famille ? L'aide peut-elle être contrainte ? Quel est le mandat des intervenants sociaux ? Un jeune a-t-il le droit à la parole ? Doit-il être d'accord avec les décisions qui le concernent ? Faut-il protéger ou sanctionner les jeunes qui commettent des faits de délinquance ? Qu'est-ce que le travail de prévention ? Quelles actions communautaires développer ? Faut-il placer un jeune en difficulté ou le laisser dans sa famille ? Comment articuler le social et le judiciaire ?

Avec ces quelques exemples, on perçoit déjà que ce secteur est traversé par des questions fondamentales pour le travail social.

Les objectifs du cours sont :

- Connaître et comprendre le contexte historique qui a déterminé l'évolution de la législation en la matière
- Connaître et comprendre les principaux éléments des dispositifs légaux et institutionnels de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.
- Acquérir les connaissances de base liées à cette problématique
- S'appropriier le contenu des dispositions légales en la matière
- Acquérir la capacité de faire face aux changements législatifs
- Reconnaître une problématique et y appliquer la solution juridique adéquate

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie reçue au cours 1.4;2.1
- Reconnaître une problématique et la situer dans la théorie étudiée 5.3
- Résoudre une problématique ou un questionnement en y apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair pour l'utilisateur.5.3
- Identifier les sources juridiques de référence en utilisant adéquatement la législation relative à la matière étudiée
- Trouver dans la source juridique identifiée la réponse au questionnement 1.4; 2.1
- Identifier les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 6.1
- Proposer la prise en charge la plus appropriée pour une situation donnée 5.3
- Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations se rapportant à la matière étudiée 1.4; 2.1

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Le contexte historique, de la loi de 1912 au projet de réforme actuel
- L'aide sociale spécialisée

- La protection judiciaire
- Les droits de l'enfant
- Les mesures à l'égard des parents
- ?

### Démarches d'apprentissage

- Exposé magistral
- Interrogation orale et ponctuelle sur la matière vue aux cours précédents

### Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- à lire le syllabus avant le cours
- à remettre ses notes en ordre pour le cours suivant
- à travailler régulièrement sa législation de façon à l'utiliser adéquatement lors de l'examen et pendant le cours
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise
- à se préparer à répondre aux questions posées dans le cadre des interrogations orales et ponctuelles portant sur la matière vue au cours précédent.
- à participer de manière active aux conférences

Il ne sera donné aucune explication par mail

### Ouvrages de référence

*réforme en cours*

*voir syllabus et consignes cours oral*

### Supports

- Syllabus
- Notes de cours (essentiels vu la réforme en cours)
- Législation relative à la matière étudiée

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

1ère et 2ème session

Examen écrit

La législation mise à jour peut être utilisée à l'examen. Le code peut être souligné, divisé en sections à l'aide de post it mais il ne peut pas être annoté.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Droit pénal                                                |                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B13ASB                                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1.5 C                                                                                                 | Volume horaire  | 18 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Hélène H DELCOURT</b> ( <a href="mailto:helene.delcourt2@helha.be">helene.delcourt2@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 15                                                                                                    |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                              |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le droit pénal est défini par de nombreux auteurs comme l'ensemble des dispositions légales qui déterminent les infractions et organisent la réaction sociale face à celles-ci (prévention –répression)

Le droit pénal voit s'affronter deux conceptions opposées : la garantie du respect de l'ordre social d'une part et la garantie du respect des droits de l'individu d'autre part.

Le travailleur social bénéficiant d'une formation polyvalente eu égard à la grande diversité du secteur social voit le cours de droit pénal le préparer notamment aux activités professionnelles du service social secteur justice (maisons de justice, prisons, services d'aide aux victimes...).

Les objectifs du cours sont :

- S'initier aux deux conceptions opposées décrites ci-dessus
- Acquérir les connaissances de base liées à cette problématique
- Comprendre le contenu des dispositions légales en la matière et pouvoir les restituer dans un langage clair pour l'utilisateur.
- Acquérir la capacité de faire face aux changements législatifs par l'apprentissage d'une manipulation d'un code pénal.
- Reconnaître une problématique et d'y appliquer la solution juridique adéquate (information, orientation).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie reçue au cours 1.4;2.1;6.1
- Reconnaître une problématique et la situer dans la théorie étudiée 5.3
- Utiliser le vocabulaire juridique adapté à la problématique rencontrée 1.4
- Résoudre une situation problème ou un questionnement en y apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair pour l'utilisateur 5.3;5.4
- Identifier les sources juridiques de référence en utilisant adéquatement le code pénal
- Trouver, dans la source juridique identifiée, la réponse au questionnement
- Utiliser l'actualité pour illustrer le cours 5.3;8.5
- Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations se rapportant à la matière étudiée 1.4

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- I- Principes fondamentaux du droit pénal
- II- Des infractions et de leur répression en général
- III- Lois particulières
  - Loi de 2014 relative à l'internement des personnes

- Loi de 2006 instaurant le TAP et relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine

- Loi de 2013 relative aux sanctions administratives communales

IV- les « sanctions alternatives »

- le sursis, la suspension, la probation
- la transaction
- la médiation pénale

V- Eléments de procédure pénale

### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral

Interrogation orale et ponctuelle sur la matière vue aux cours précédents

### Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours avec ses outils (code pénal)
- à lire le syllabus avant le cours
- à remettre ses notes en ordre pour le cours suivant
- à travailler régulièrement avec le code pénal de façon à l'utiliser adéquatement lors de l'examen et pendant le cours
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise
- à se préparer à répondre aux questions posées dans le cadre des interrogations ponctuelles

Il ne sera donné aucune explication par mail.

### Ouvrages de référence

Voir syllabus

### Supports

Syllabus – notes de cours – Code pénal (BEERNAERT M.-A., TULKENS Fr., VANDERMEERSCH D., Codes en poche Bruxelles, Bruylant.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit. Le Code pénal à jour peut être utilisé à l'examen. Il peut être souligné, divisé en sections à l'aide de post it mais il ne peut pas être annoté.

Mêmes modalités et critères pour la 2e session.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 14 Droit social                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B14AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Laurence MARKEY</b> (laurence.markey@helha.be)<br/>           Laura BERTRAND (laura.bertrand@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Christophe BEDORET</b> (christophe.bedoret@helha.be)<br/>           Stéphane HAUTENAUVE (stephane.hautenauve@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Laurence MARKEY</b> (laurence.markey@helha.be)<br/>           Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)<br/>           Laura BERTRAND (laura.bertrand@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Laurence MARKEY</b> (laurence.markey@helha.be)<br/>           Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension du contexte socio-économique, historique et politique dans lequel s'inscrit le droit social afin de cerner les enjeux liés à la protection sociale. A ce titre, elle outille le futur assistant social en tant que garant des droits individuels et collectifs. Elle comporte deux volets, sécurité sociale et droit du travail.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

## **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

## **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Connaître les mécanismes de couverture et de protection sociale
- II. Cerner les droits et obligations de tout travailleur et assuré social
- III. Trouver des réponses et proposer des solutions dans le cadre de situations concrètes

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B14ASA      Droit social      60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B14ASA      Droit social      50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

## **Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Droit social                                               |                                                                                                                                                                                              |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B14ASA                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                           | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                          | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Laurence MARKEY ( <a href="mailto:laurence.markey@helha.be">laurence.markey@helha.be</a> )<br>Hélène H DELCOURT ( <a href="mailto:helene.delcourt2@helha.be">helene.delcourt2@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                                                                                                              | 50              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                                                                                                              | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

##### Volet 1 : Sécurité sociale

Le droit de la sécurité sociale est un outil essentiel de l'assistant social, assumant son rôle de garant des droits des usagers. A ce titre, le cours de sécurité sociale traitera des cas particuliers liés à la protection sociale dans une problématique sociale individuelle et collective. Le cours visera également une maîtrise transversale des différents secteurs de la sécurité sociale.

Le cours doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base en droit de la sécurité sociale (travailleurs salariés, indépendants) et être capable de les inscrire dans un contexte historique et politique
- de comprendre et d'analyser un texte juridique et ses éléments constitutifs.
- d'avoir une connaissance des mécanismes de couverture et de protection sociale et donc de pouvoir analyser une situation factuelle donnée
- de savoir comment actualiser les données législatives et réglementaires

##### Volet 2 : Législation du travail

Le travailleur social bénéficie d'une formation polyvalente eu égard à la grande diversité du secteur social.

Le cours de législation du travail touche des activités professionnelles dans le cadre de l'action sociale (mouvements d'action sociale, socio-éducatif, éducation permanente...) mais aussi dans le cadre de l'administration sociale (secrétariats sociaux, gestion du personnel et relation du travail dans l'entreprise, inspection sociale...)

Les objectifs du cours sont :

- situer la législation actuelle au travers de l'évolution historique faite de luttes sociales et de concertation
- s'approprier les principes de base et les règles qui déterminent les relations de travail collectives et individuelles
- appréhender une problématique, la situer et y apporter une solution rigoureuse et précise.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Volet 1 : Sécurité sociale

Ce cours permettra à l'étudiant de :

- déterminer, en cas de besoin, les législations qui pourraient être appliquées et les conditions d'application de celles-ci.
- capacité 5.1 + capacité 5.2**
- situer rapidement les droits et avantages sociaux potentiels du demandeur sur base de son statut, de ses caractéristiques

et de ses besoins; **capacité 1.4 + capacité 5.1**

· définir les principales conditions d'accès aux droits au secteur chômage, assurance maladie invalidité, allocations familiales, accident du travail, pension, revenu d'intégration sociale et aide sociale **capacité 5.2 + capacité 5.3**

· se poser les questions clefs : cerner les données individuelles de base nécessaires à un conseil et une orientation adaptés à chaque cas précis; **capacité 1.2 + capacité 1.4.**

· situer les acteurs compétents pour l'introduction et l'examen d'une demande : auprès de qui introduire la demande, qui examine le droit, qui prend la décision, quel recours possible ? **capacité 5.4.**

· rechercher l'information en vue de vérifier son savoir en situation pratique (rigueur indispensable) et de mettre à jour son savoir (évolution constante de la législation).

**capacité 6.2 + capacité 8.5**

#### **Volet 2 : Législation du travail**

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie reçue au cours
- Reconnaître une problématique et la situer dans la théorie étudiée
- Résoudre une problématique ou un questionnement en y apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'utilisateur.
- Identifier les sources juridiques de référence en utilisant adéquatement la législation relative à la matière étudiée.
- Trouver, dans la source juridique identifiée, la réponse au questionnement
- Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations se rapportant à la matière étudiée

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

##### **Volet 1 : Sécurité sociale**

Le cours introduit brièvement à l'histoire de la sécurité sociale belge, aux institutions de financement et de gestion.

En ce qui concerne les institutions de financement et de gestion : structure et rôle de l'ONSS ; notion de cotisation de l'employeur et du travailleur ; structure et rôle des institutions de gestion des régimes d'assurances (offices nationaux et organismes assureurs)

En ce qui concerne les régimes de sécurité sociale : introduction aux règles juridiques d'assurabilité, d'octroi et de fixation du montant des allocations dans les six régimes de la sécurité sociale (accidents du travail et maladies professionnelles ; assurance maladie-invalidité ; allocations familiales ; chômage ; pensions ; vacances annuelles). Le cours commentera aussi la question du revenu minimum d'intégration et de l'aide sociale.

La connaissance de ses règles théoriques est ensuite mise en pratique par l'intermédiaire de la résolution de cas où l'étudiant, face à une situation donnée, devra appliquer les règles de droit.

Le cours prend donc soin d'en souligner l'ancrage dans l'histoire politique, économique et sociale des sociétés européennes.

##### **Volet 2 : Législation du travail**

Après un bref rappel de l'histoire du droit social pour permettre à l'étudiant de comprendre l'évolution du droit social et d'analyser la situation actuelle avec un regard critique, le cours débutera par l'étude des relations collectives de travail (relations sociales interprofessionnelles, relations sociales dans l'entreprise), et l'étude des sources propres au droit du travail.

Ensuite l'étudiant découvrira les règles qui déterminent les relations de travail entre employeurs et travailleurs salariés.

Une troisième partie pourrait aborder, dans la mesure du temps disponible, certains aspects de la réglementation du travail (bien-être au travail...)

#### **Démarches d'apprentissage**

Exposé magistral

Interrogation orale et ponctuelle sur la matière vue au cours précédent (Législation du travail)

Exercices pratiques à effectuer avant le cours et correction avec les étudiants (Sécurité sociale)

## Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- à lire le syllabus avant le cours
- à remettre ses notes en ordre pour le cours suivant
- à travailler régulièrement avec la législation de façon à l'utiliser adéquatement lors de l'examen et pendant le cours
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise
- à se préparer à répondre aux questions posées dans le cadre des interrogations ponctuelles

Il ne sera donné aucune explication par mail.

## Ouvrages de référence

Neuville, la condition ouvrière au 19ème siècle

Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Partena, Kluwer, secrétariat social d'entreprises – Francis Verbrugge

Guide de la législation sociale – CSC

Guide pratique du travail – Ranstad – Filip Tilleman

Code de sécurité sociale

## Supports

Syllabus – notes de cours – extrait de la loi 1978 sur les contrats de travail mise à jour 31/12/2014

Code de sécurité sociale

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Examen écrit intégré portant sur la sécurité sociale et la législation du travail**

- L'étudiant doit disposer de son code de sécurité sociale qui peut être divisé en section à l'aide de cavalier, surligné. Les seules annotations acceptées sont les renvois à d'autres dispositions légales

- La loi de 1978 sur les contrats de travail, mise à jour, peut être utilisée à l'examen. Elle peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post it mais ne peut pas être annotée.

Mêmes modalités et critères en 2e session.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.lln.bac@helha.be    |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 15 Economie sociale                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B15AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Bernard CONTER</b> (bernard.conter@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Isabelle TAILDON</b> (isabelle.taildon@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Frédéric BERNARD</b> (frederic.bernard@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Frédéric BERNARD</b> (frederic.bernard@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à parfaire la compréhension des mécanismes de l'économie et l'analyse de leur impact sur les inégalités sociales. Pour cela, elle propose à l'étudiant de découvrir une autre manière de penser l'activité économique et ses articulations avec le social. Ce faisant, elle pose l'Economie sociale comme une alternative permettant de replacer l'homme au centre de l'activité économique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 : Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 : Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

##### 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
  - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
  - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
  - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et comprendre le concept d'économie sociale
- II. Expliquer les principes inhérents à l'économie sociale
- III. Identifier sa spécificité au regard des autres courants de pensée économique
- IV. Mesurer l'impact des choix économiques sur les politiques sociales
- V. Apporter une réflexion personnelle et argumentée sur les alternatives qu'offre l'économie sociale

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B15ASA Economie sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B15ASA Economie sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Economie sociale                                           |                                                                                                      |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B15ASA                                                                                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                  | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Frédéric BERNARD</b> ( <a href="mailto:frederic.bernard@helha.be">frederic.bernard@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                      | 40              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                      | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une compréhension des mécanismes qui structurent l'économie. Après une présentation des grandes théories économiques cette activité d'apprentissage positionne le secteur non-marchand et celui de l'économie sociale comme des alternatives fécondes en matière d'action sociale.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

##### 3.1

- construire et préciser un positionnement personnel par rapport aux courants de pensée de la théorie économique.
- identifier les caractéristiques et défis du travail social en fonction de la situation économique.
- se positionner par rapport aux secteurs publics, privés, non marchand et économie sociale.

##### 4.1

- identifier les logiques d'action du secteur privé et du secteur public
- identifier et définir : le secteur privé, le secteur public, le secteur non-marchand, et le secteur de l'économie sociale
- articuler les modes de l'action sociale au sein des secteurs économiques sus-mentionnés,

##### 4.2

- restituer dans leur contexte les courants de pensées de précurseurs de la pensée et économiques, des classiques, des néoclassiques, des marxistes et des keynésiens.
- décoder la dimension idéologique des prises de position dans l'actualité économique
- comprendre et articuler les différentes dimensions des secteurs du non-marchand et de l'économie sociale

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Approche des courants de pensée économique :  
(Les précurseurs, les classiques, Les néo-classiques, Les Marxistes, Les Keynésiens)
- Approche des pouvoirs publics
- Approche du secteur non-marchand

- Approche de l'économie sociale
- Formes juridiques des initiatives sociales

### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux  
 Approche interactive  
 Analyse de texte d'actualité  
 Conférence d'intervenant extérieur

### Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

### Ouvrages de référence

- Initiation à l'économie, J. Bremond, M.-M Salort, Hatier 1995
- Les chemins du paradis, l'agonie du Capital, André Gorz, Editions Galilée, 1997
- Economie sociale, d'autres lunettes sont possibles, in Revue Nouvelle, 2007
- Le capitalisme à l'Agonie, Paul Jorion, Fayard 2011
- Comprendre l'économie politique, Yves de Wasseige, Couleurs livres, 2012
- Confession d'un économiste ordinaire, pour comprendre la crise financière, E. de Callatay, Express Roularta, 2013
- Economix. La première histoire de l'économie en BD, par Michael Goodwin, illustrations de Dan E. Burr Les Arènes, 2013

### Supports

Syllabus + Annexes + Articles d'actualité

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 16 Méthodologie de la recherche sociale                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B16AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Isabelle LACOURT</b> (isabelle.lacourt@helha.be)<br/>           Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)<br/>           David LALOY (david.laloy@helha.be)<br/>           Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Myriam LELEU</b> (myriam.leleu@helha.be)<br/>           Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Bruno HAUTENNE</b> (bruno.hautenne@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>José Luis PINILLA OBLANCA</b> (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition de savoir-faire spécifiques permettant de relier le champ de la recherche sociale à la pratique du travail social. Elle permet à l'étudiant d'expérimenter les outils et méthodologies de la recherche utiles à l'analyse des faits sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Identifier, décrire et appliquer les étapes clés à mettre en place lors de la réalisation d'une recherche sociale
- II. Utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives propres à la recherche sociale
- III. Mobiliser et organiser des informations pour en dégager une analyse rigoureuse des faits sociaux
- IV. Tirer les enseignements de la recherche au niveau de la pratique du travail social
- V. Développer un positionnement professionnel à partir de cette analyse

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie de la recherche sociale                       |                                                                                                                                 |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B16ASA                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                              | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                             | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>José Luis PINILLA OBLANCA</b> ( <a href="mailto:jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be">jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                                                 | 40              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                                                 | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours de méthodologie de la recherche sociale fait suite au cours d'introduction à la démarche de recherche de première année. Il s'agit en cela d'une continuité et d'un approfondissement. En point de mire, le référentiel qui est en jeu est celui du 'praticien – chercheur' ou 'praticien – réflexif'. Un professionnel doit être en mesure de prendre distance par rapport à sa pratique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les 7 étapes de la démarche de recherche inspirée par Quivy et Van Campenhoudt (selon la perspective de Gaston Bachelard).
- Être en mesure de décrire et d'établir la rupture avec un préjugé.
- Décrire et analyser les éléments d'une question de départ d'une recherche (pertinence, concision).
- Mettre en œuvre une démarche exploratoire (choix de lectures, entretiens exploratoires).
- Poser les bases de la problématique (résumé de l'exploration, références théoriques, éléments-clés qui introduisent au modèle d'analyse).
- Construire le modèle d'analyse (hypothèses, concepts, indicateurs).
- Relier la théorie vue au cours à des situations-professionnelles du travail social.
- Réfléchir au choix d'un sujet de recherche.
- Mettre œuvre un travail de recherche (4 premières étapes selon Quivy et Van Campenhoudt).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Schéma des Sept étapes de la recherche selon Quivy et Van Campenhoudt.
- La question de départ et illustration.
- L'exploration et illustration.
- La problématique et illustration.
- Le modèle d'analyse et illustration.
- Transfert 'théorie – pratique' dans le travail social à partir d'erreurs professionnelles.
- Transfert 'théorie – pratique' à partir des erreurs judiciaires.

### Démarches d'apprentissage

- Eléments de théorie présentés sous forme de cours magistral.
- Approche interactive à partir de situations-problèmes.
- Approche inductive en partant de situations professionnelles pour remonter vers la théorie (erreurs professionnelles dans les secteurs du travail social et de la justice).
- Travail en sous-groupe.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement du travail de groupe en classe et à la demande des étudiants.
- Précorrection de la part du professeur permettant une cote provisoire du travail de groupe. Les conseils du professeur permettent de remédier à certaines erreurs (en particulier pour ce qui concerne la problématique et le modèle d'analyse).

### Ouvrages de référence

- Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 4ème édition, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je, Paris, 2002.

### Supports

- Notes de cours et syllabus, structuré à partir d'une table des matières.
- Supports d'animation : incidents critiques et situations-problèmes, jeux de rôles,...).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Un examen écrit vise à cerner la connaissance de la matière du syllabus.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 17 Philosophie sociale et politique                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B17AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Stéphane GODEFROID</b> (stephane.godefroid@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Véronique MARTELAERE</b> (veronique.martelaere@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Nicolas MULLIER</b> (nicolas.mullier@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Nicolas MULLIER</b> (nicolas.mullier@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B17ASA Philosophie sociale et politique 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B17ASA Philosophie sociale et politique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Philosophie sociale et politique                           |                                                                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B17ASA                                                                           | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                        | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nicolas MULLIER ( <a href="mailto:nicolas.mullier@helha.be">nicolas.mullier@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                            | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                            | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

A travers l'exploration de la question de la justice sociale, ce cours vise à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société démocratique contemporaine.

Au regard de cet objectif, l'étudiant est alors amené à mettre en perspective ses propres représentations à l'endroit d'une société juste. Partant, c'est sur sa place de citoyen et sur son futur rôle d'acteur social qu'il est appelé à s'interroger.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

##### SAVOIR

- maîtriser les concepts et notions autour desquels se structure et s'organise la question de la justice sociale.
- sélectionner et établir des liens entre les différents éléments théoriques qui éclairent cette même question de la justice sociale.

##### SAVOIR-FAIRE

- mettre en perspective, au travers d'une discussion argumentée, les débats contemporains portant sur la question de la justice sociale.
- développer une réflexion personnelle originale sur ce que devrait être une société juste.

##### SAVOIR-ETRE

- adopter une attitude et un regard critique à l'endroit des courants de pensées politiques dominants.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Chapitre 1 : Qu'est-ce que la démocratie ?

Chapitre 2 : Libéralisme et socialisme. Exploration des grandes orientations politiques de la démocratie

Chapitre 3 : La justice sociale : représentation et problématisation

Chapitre 4 : Les théories de la justice : utilitarisme vs Théorie de la justice

### Démarches d'apprentissage

Le cours prendra la forme de séances magistrales durant lesquelles seront commentés et expliqués des textes philosophiques. Articulés les uns aux autres, ces commentaires et explications formeront la trame générale du cours.

En outre, une place importante sera laissée à la controverse : les étudiants seront invités à prendre la parole afin de "discuter argumentativement" les thèses défendues tout au long des exposés oraux.

Enfin, des textes seront lus et commentés en classe. Ils apporteront à la fois des éléments d'approfondissement et de mise en perspective du contenu de cours.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de remédiation (questions/réponses) est organisée en fin de semestre.

### Ouvrages de référence

MILL, J-S, L'utilitarisme, Paris, Paris, Flammarion, 2008

RAWLS, J., Théorie de la justice (1971), Paris, Points, 2009

RENAUT, A., Qu'est-ce qu'une politique juste ?, Paris, Livre de Poche, 2005

VAN PARIJS, P., Qu'est-ce qu'une société juste ?, Paris, Seuil, 1991

### Supports

Syllabus : notes de cours et textes

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit: une série de questions théoriques portant sur des éléments précis du cours.

Réponses argumentées et informées attendues.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.lln.bac@helha.be    |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 18 Compléments de sciences psychologiques               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B18AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Agnès PONSAR</b> (agnes.ponsar@helha.be)<br/> Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Luc LEDRU</b> (luc.ledru@helha.be)<br/> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Yves-Hiram HAESEVOETS</b> (yves-hiram.haesevoets@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Yves-Hiram HAESEVOETS</b> (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
  - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
  - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|             |                              |            |
|-------------|------------------------------|------------|
| SOAS2B18ASA | Psychologie du développement | 24 h / 2 C |
| SOAS2B18ASB | Psychopathologie             | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                              |    |
|-------------|------------------------------|----|
| SOAS2B18ASA | Psychologie du développement | 20 |
| SOAS2B18ASB | Psychopathologie             | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

**Principe général** : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Psychologie du développement 50% Psychopathologie 50%

### **Exceptions**

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

### **En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)**

**Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,**

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie du développement                               |                                                                                                                  |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B18ASA                                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                               | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                              | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Yves-Hiram HAESVOETS</b> ( <a href="mailto:yves-hiram.haesvoets@helha.be">yves-hiram.haesvoets@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                               |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                         |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Associée à de nombreux champs de la psychologie, la psychologie du développement est l'étude scientifique des changements dans le fonctionnement psychologique (fonctions cognitives, langagières, affectives et sociales) de l'individu humain au cours de sa vie. Même si l'accent est souvent mis sur l'étude du développement de l'enfant (par exemple sur l'acquisition du langage), le champ s'intéresse aussi à l'évolution psychologique du nouveau-né, du nourrisson, de l'adolescent et dans une certaine mesure de l'adulte, notamment lors du vieillissement. La psychologie traite donc de questions portant sur l'existence et l'étendue des facultés mentales présentes aux différents âges, sur les processus d'apprentissage ou l'influence du milieu social et éducatif sur le développement, particulièrement en lien avec les caractéristiques propres de chaque individu.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1<sup>e</sup> BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, offrir aux étudiants une sensibilisation à la psychologie du développement centrée sur les âges de la vie, l'évolution du sujet, de sa naissance à l'âge adulte
- Permettre à l'étudiant de deuxième année en orientation sociale de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie du développement, en particulier les troubles du développement infanto-juvénile, le développement « normal » de la personnalité et la psychopathologie du développement de l'adulte
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine de la psychologie du développement adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Comprendre et intégrer des concepts spécifiques en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en développement de la personnalité
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

##### 1 Connaissance

Aborder les différents troubles du développement chez l'enfant (1.4).

Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie (4.2).

Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine (1.4).

Réfléchir à la question du normal et du pathologique chez l'enfant, en relation avec les retards/les troubles de développement (4.3).

##### 2 Compréhension

Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle au regard des troubles du développement (5.1)

Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social (5.1, 5.3)

Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle

(5.4)

### 3 Analyser

Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement (6.2).

Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes (4.4).

Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social (4.4),

### 4 Evaluation

Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses (4.3).

Etre capable d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique (5.2).

Articuler les savoirs psychologiques au champ du travail social et identifier les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur (5.3, 5.4)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

I. Introduction et généralités : psychologie du développement, troubles de développement, éléments de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

1. Psychologie du développement
2. Le développement psychologique
3. Les troubles de développement
4. La psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

II. Spécificités de la psychopathologie de l'enfant par rapport à l'adulte

III. Le « normal » et le « pathologique » chez l'enfant

IV. Le développement neuropsychomoteur normal de l'enfant : « la mise en mouvement du psychisme » et l'apport d'Henri Wallon

V. Le développement de l'intelligence selon Jean Piaget

VI. Quelques concepts de base concernant le développement des compétences de l'enfant

VII. Principales classifications des troubles psychiques en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

VIII. Etiopathologie, environnement, facteurs étiologiques et conséquences, ... à l'origine des troubles mentaux

IX. Quelques éléments d'épidémiologie

X. Les principaux troubles psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent

1. L'hyperkinésie
2. L'énurésie nocturne
3. Le retard mental
4. La psychose infantile
5. L'autisme infantile (L'autisme de Kanner ou la forme typique)
6. Le stress post traumatique chez l'enfant victime

XI. La relativité du « normal » ou du « pathologique » en psychopathologie du développement de l'adulte

XII. Troubles du développement de la personnalité : entre névrose et psychose, en passant par les états-limites et les perversions

Annexe 0 : Classification en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

### Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.

- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant(e)s seront amenés à établir un lien particulier entre les concepts et la réalité pratique.

- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique

- Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

- Exposés ex cathedra
- Lecture commentée et illustrée du syllabus
- Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
- Présentation par sous-groupe
- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèse et évaluation

### Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

### Ouvrages de référence

Houzel D. Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, PUF, 2000

Petot D. L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant, Dunod, 2003

Piaget J. La naissance de l'intelligence chez l'Enfant, Delachaux et Niestlé, 1936.

Wallon H. (2002). L'Évolution psychologique de l'enfant. A. Colin, Paris, 1941, rééd. 2002.

### Supports

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

· L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychologie du développement, en psychopathologie clinique infanto-juvénile et en psychopathologie du développement de l'adulte

· L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychopathologie                                           |                                                                                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B18ASB                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                       | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Yves-Hiram HAESVOETS ( <a href="mailto:yves-hiram.haesvoets@helha.be">yves-hiram.haesvoets@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                        |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Indépendamment du cadre institutionnel où ils exercent, les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à l'expression de souffrances ou de troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques... La question de la santé mentale est universelle et implique un grand nombre d'acteurs du champ social,... Il importe donc de construire avec les étudiants une attitude clinique critique et des repères dans les situations de rencontre avec des personnes en souffrance psychique.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1<sup>e</sup> BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principaux concepts de la psychopathologie clinique et se repérer dans la terminologie propre au champ de la santé mentale : comprendre et intégrer des concepts spécifiques de la psychopathologie
- Définir et construire des repères théoriques nécessaires à la « pratique clinique » (et non pas psychothérapeutique) des travailleurs sociaux.
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine spécifique de la psychopathologie clinique, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et des situations pratiques
- Sensibiliser et apporter les éléments d'une lecture possible de quelques pathologies psychiatriques que le travailleur social est susceptible de rencontrer dans sa pratique quotidienne.
- Développer un regard clinique pluriel sur les pathologies mentales : prendre conscience des implications de la maladie mentale pour ceux qui en souffrent et leur entourage, sans qu'elle ne soit connotée du côté du normal ou du pathologique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Connaissances :

Aborder les différentes représentations de la folie suivant les axes historique, socioculturel et anthropologique (1.4).  
Identifier les influences, les courants et conceptions de l'origine des maladies mentales (4.2).

Compréhension :

Appréhender différents concepts de la psychopathologie et les relier aux réalités sociétales (4.2, 4.3)  
Approcher certains phénomènes conscients et inconscients à l'oeuvre dans les différents troubles mentaux (4.2, 4.3).

Analyse-réflexion :

Circonscrire, questionner et donner les éléments d'une réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie mentale (4.3).  
Amener les étudiants à une réflexion sur la complexité des maladies mentales et ne pas se laisser séduire par les classifications réductrices et stigmatisantes proposées par le DSMV (4.4)

Evaluation

Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle et la place du sujet (5.1).

Questionner les éléments de la relation entre les intervenants et le sujet en souffrance (5.1, 5.2).

Axer le cours sur la singularité du sujet humain et sur l'approche éthique du patient (5.1, 5.2, 5.3).

À partir d'études de cas (petites vignettes cliniques exemplatives ou vidéogrammes), établir un lien particulier entre les concepts diagnostiques, la pratique clinique et la réalité du sujet (5.4).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- I. Introduction : quelques repères historiques et généralités
- II. Définitions et conceptualisation
- III. Réflexion sociologique et anthropologique sur la souffrance psychique humaine, la folie et la symptomatologie des plus vulnérables
- IV. Propos sur la folie et la relativité du concept de folie
- V. Évolution historique et contextuelle du concept de « folie » : à propos de l'Histoire de la folie
- VI. Genèse de la psychiatrie contemporaine
- VII. Définition, étymologie et terminologie de la psychiatrie : quelques variations sémantiques autour du concept de « folie »
- VIII. L'approche biomédicale de la psychopathologie : le modèle organiciste
- IX. L'objet principal de la psychopathologie
- X. Repérages sémiologiques (description des symptômes)
- XI. Éléments de psychopathologie psychanalytique
- XII. Les principaux troubles psychopathologiques de l'adulte
- XIII. Conclusion : référence à une éthique absolue de l'écoute et du soin

#### Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion
- Réappropriation des savoirs en sous-groupe de travail et restitution à l'ensemble de l'auditoire
- Cette participation (inter)active sort l'étudiant de son isolement, brise son système d'écoute passive, et favorise la compréhension, l'apprentissage des concepts et la rétention des informations.
- La confrontation des idées permet d'acquérir, un savoir-être, un savoir-réfléchir et un savoir-faire, afin d'élaborer l'intervention et d'établir des liens entre pratique et théorie
- Ce dispositif permet également d'impliquer plus les étudiants, de les rendre plus dynamiques/proactifs dans le processus d'intégration/réflexion/transmission/appropriation, ... Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

#### Ouvrages de référence

- Braconnier A. Introduction à la psychopathologie. Masson, 2006 .
- Foucault M. Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1972, 583 p.
- Postel J. (sous la direction de). Dictionnaire de psychiatrie et de psychopathologie clinique. Sciences de l'Homme, Larousse, 1993.

#### Supports

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychopathologie
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                         |                           |      |                                   |
|-----------------------------------------|---------------------------|------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b>           | Rue de l'Hocaille 10      | 1348 | LOUVAIN-LA-NEUVE                  |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63               | Fax :                     |      | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b>              | 159 Chaussée de Binche    | 7000 | MONS                              |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 |      | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b>      | 134 Rue Trieu Kaisin      | 6061 | MONTIGNIES-SUR-SAMBRE             |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 |      | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> | 134 Rue Trieu Kaisin      | 6061 | MONTIGNIES-SUR-SAMBRE             |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 |      | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 19 Psychologie sociale                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B19AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br><b>Harmony GLINNE-DEMARET</b> (harmony.glinne-demaret@helha.be)<br><u>HELHa Mons - Campus</u><br><b>Aurore STRAPPAZON</b> (aurore.strappazon@helha.be)<br><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br><b>Yves-Hiram HAESVOETS</b> (yves-hiram.haesvoets@helha.be)<br><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br><b>Yves-Hiram HAESVOETS</b> (yves-hiram.haesvoets@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension des imbrications entre conduites humaines, réalités psychiques et champ social. Elle apporte les éléments théoriques qui permettent une réflexion sur la complexité des conduites humaines dans une dimension collective. Elle vise à amener l'étudiant à s'interroger sur les mécanismes de sa propre participation. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
  - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale
- II. Détecter et analyser les mécanismes psychosociaux de base
- III. Questionner les fonctionnements individuels et collectifs au regard d'un groupe social spécifique

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B19ASA Psychologie sociale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie sociale                                        |                                                                                                                     |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B19ASA                                                                                                    | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                 | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Yves-Hiram HAESEVOETS</b> ( <a href="mailto:yves-hiram.haesevoets@helha.be">yves-hiram.haesevoets@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                            |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

La psychologie sociale est une discipline à l'intersection de nombreux courants de pensée. Elle propose des repères pour comprendre le développement et le fonctionnement de l'individu suivant des mécanismes d'interactions et d'influences sociales (comme la soumission à l'autorité et les manipulations mentales). A travers les réalités rencontrées et ses représentations, la psychologie sociale propose différentes lectures critiques des phénomènes sociaux et des comportements individuels, en soulignant l'importance du contexte.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, permet à l'étudiant de deuxième année en orientation sociale de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie sociale
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine de la psychologie sociale adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Comprendre et intégrer des concepts spécifiques en psychologie sociale  
Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques
- Axer le cours sur la singularité du sujet humain et sur l'approche éthique du sujet, comme acteur social  
Appréhender la dialectique entre le concept d'adolescence et celui de violence
- À partir d'études de situations caractéristiques, établir un lien spécifique entre les concepts et les réalités sociales abordées, comme les prises de risque de l'adolescence et autres thématique concernant les jeunes

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Connaissances :
  - Approche psychosociale des rapports d'autorité, de soumission et de hiérarchie (4.1, 4.2)
  - Thématiques transversales : dialectique entre violence, puberté, rapports sociaux et adolescence (4.1, 4.2)
  - Sensibilisation à différentes problématiques visant un groupe social spécifique : les adolescents (5.1, 5.3)
- Compréhension :
  - A l'intersection des sciences humaines et sociales, la sociologie et l'anthropologie en particulier, la psychologie sociale invite les étudiants à mieux comprendre les imbrications entre conduites humaines, réalité psychique, écosystème et champ social (4.2, 5.3).
  - Appréhender différents concepts de la psychologie sociale et les relier aux réalités sociétales (5.1, 5.2, 5.3)
- Analyse-réflexion :
  - Amener les étudiants à une réflexion sur la complexité des conduites humaines, à une recherche visant l'action

• Evaluation-application :

- Utilisation d'un protocole d'intervention spécifique à ce groupe social : méthodologie d'un outil opérationnel (2.3, 5.3, 6.2)
- Établir des liens entre cette modélisation psychosociale et des situations pratiques (5.3, 5.4)
- Analyser des situations pratiques à partir des thématiques transversales : violence, délinquance, prises de risque, dépression, décrochage, toxicomanie, sectes, etc. (5.4, 6.2)

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

##### I. Introduction à la psychologie sociale

- 1.1. Historique
- 1.2. Naissance de la recherche en psychologie sociale
- 1.3. Techniques d'investigation en psychologie sociale
- 1.4. Présentation générale et définitions
- 1.5. De la psychologie sociale à la sociologie en passant par l'anthropologie sociale
- 1.6. L'apprentissage social, la socialisation individuelle
- 1.7. Les attitudes de changement
- 1.8. Les rapports d'influence et les rapports de soumission à l'autorité
- 1.9. Structure et influence du groupe
- 1.10. Langage et communication
- 1.11. La cognition sociale
- 1.12. L'individu, à la fois sujet et acteur social
- 1.13. De la recherche spéculative à la psychologie sociale appliquée
- 1.14. Recherche sur « la soumission à l'autorité » : la célèbre expérience de Milgram
- 1.15. De la recherche en psychologie sociale à l'intervention

##### II. Approche psychosociologique de l'adolescence : de la métamorphose pubertaire à la révolution pulsionnelle

- 2.1. Introduction et généralités : l'adolescence, une violence pulsionnelle et psychique
- 2.2. Définition psychosociale du concept de violence
- 2.3. Sources de la violence
- 2.4. Origines de la violence à l'adolescence
- 2.5. Dialectique entre adolescence et violence
- 2.6. Transformation de soi, une violence en soi ?
- 2.7. Une révolution pulsionnelle et psychique
- 2.8. De la violence du clivage au processus de sexualisation
- 2.9. La vie est violence et la violence est source de vie
- 2.10. Une violence singulière
- 2.11. La violence du désir
- 2.12. La violence de la crise et du passage
- 2.13. La violence à l'adolescence prendrait-elle sa source dans la prime enfance ?
- 2.14. Considérations sociologiques et sociopsychologiques sur la délinquance juvénile et la violence
- 2.15. Adolescence, violence et délinquance
- 2.16. La violence des jeunes issus de l'immigration : entre réalité, fantasmes et préjugés
- 2.17. Tentative d'interprétation anthropologique et systémique
- 2.18. De l'intégration de la loi, à la confrontation à la loi : les règles du jeu et de la vie
- 2.19. Le droit chemin existe-t-il ?
- 2.20. Conclusion : adolescence, violence et passion,... La loi du désir ?

##### III. Protocole d'évaluation « psycho médico sociale » de l'adolescent

- 3.1. Le diagnostic différentiel, contextuel et situationnel évolutif
- 3.2. Les quatre axes du diagnostic différentiel, contextuel et situationnel évolutif
- 3.3. La souffrance psychique de l'adolescent : mal-être et éclatement de soi

- 3.4. De la souffrance aux conduites à risque
- 3.5. Les quatre champs principaux de la souffrance psychique et psychosociale de l'adolescent
- 3.6. Les conduites à risque chez l'adolescent : de la parole aux conséquences
- 3.7. Anxiété et dépression, deux faces « obscures » de la souffrance psychique et psychosociale de l'adolescent
- 3.8. La variété des troubles psychologiques structuraux
- 3.9. Comprendre la structure de la personnalité de l'adolescent au regard de son comportement
- 3.10. La psychopathologie de la personnalité
- 3.11. L'adolescent toxicomane ou dépendant
- 3.12. L'adolescent suicidaire, les risques de passages à l'acte suicidaires
- 3.13. L'adolescent face aux sectes : que faire et comment réagir ?
- 3.14. Conclusion : la prise en charge psychosociale de l'adolescent : remarques et recommandations

### **Démarches d'apprentissage**

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion
- Réappropriation des savoirs en sous-groupe de travail et restitution à l'ensemble de l'auditoire
- Cette participation (inter)active sort l'étudiant de son isolement, brise son système d'écoute passive, et favorise la compréhension, l'apprentissage des concepts et la rétention des informations.
- La confrontation des idées permet d'acquérir, un savoir-être, un savoir-réfléchir et un savoir-faire, afin d'élaborer l'intervention et d'établir des liens entre pratique et théorie
- Ce dispositif permet également d'impliquer plus les étudiants, de les rendre plus dynamiques/proactifs dans le processus d'intégration/réflexion/transmission/appropriation,...
- Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

### **Ouvrages de référence**

- Fischer G.N., Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, 5ème édition, Paris, Dunod, 2015.
- Le Breton D. (2014). Adolescence et conduites à risque. Temps d'arrêt Lecture, Yapaka, Bruxelles, Fabert.

### **Supports**

Syllabus

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychologie sociale
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours pertinent de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : mêmes critères que la première session

## Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 20 Sociologie politique                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B20AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>David LALOY</b> (david.laloy@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Nathalie COURTOIS</b> (nathalie.courtois@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Isabelle LACOURT</b> (isabelle.lacourt@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Isabelle LACOURT</b> (isabelle.lacourt@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à comprendre et analyser sous l'angle sociologique les enjeux contemporains liés aux questions sociales.

Elle vise à mettre en évidence le lien entre les réalités sociales, les réponses politiques et le travail social, tout cela dans une perspective historique.

Elle contribue au développement de la capacité d'analyse critique de l'étudiant

Elle contribue à une meilleure compréhension de notre monde et de la place tenue par les travailleurs sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3 Exercer un jugement professionnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Repérer les différentes dimensions d'une situation sociale
- II. Identifier les enjeux à un niveau micro, méso et macro
- III. Décrire et analyser les situations sociales en mobilisant les clés de lecture sociologiques
- IV. Interroger les réponses que la société y apporte
- V. Mettre en lien la démarche théorique et d'analyse avec les pratiques de travail social

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B20ASA Sociologie politique

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B20ASA Sociologie politique

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Sociologie politique                                       |                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B20ASA                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                           | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Isabelle LACOURT ( <a href="mailto:isabelle.lacourt@helha.be">isabelle.lacourt@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                               | 30              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                               | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours est le prolongement direct du cours de sociologie de 1ère BAC. Après avoir été sensibilisés à la démarche sociologique et aux principaux concepts de cette discipline, les étudiants seront amenés à approfondir ces pré-requis via un domaine spécialisé de la sociologie : la sociologie politique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Citer les différents acteurs de l'action publique ainsi que leurs ressources et leur mode d'action.
- Identifier ces acteurs, leurs ressources et leurs modes dans une situation d'action publique particulière.
- Démontrer et illustrer la notion « construction de problèmes publics »
- Identifier les enjeux aux niveaux micro, méso et macro de la « nouvelle question sociale » et des « nouvelles politiques publiques »
- Décrire et illustrer les transformations du rôle de l'Etat.
- Interroger les réponses que les acteurs publics apportent aux « problèmes publics »

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

La construction des problèmes publics

Les acteurs de l'action publique

Les modes d'action

Les ressources

La participation des citoyens et usagers

La « question sociale » et la « nouvelle question sociale »

L'évolution du rôle de l'Etat

#### Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Approche inductive

- Approche interactive

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée
- « Examen-blanc » et temps de questions/réponses lors de la dernière séance de cours

### Ouvrages de référence

BAUDOUIN, J., Introduction à la sociologie politique, Paris, Seuil, 1998

BOUSSAGUET, L., JACQUOT, S., RAVINET, P., (dir.) Dictionnaire des politiques publiques, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

CHAMBEAU, M., « Travailler le social dans l'associatif. Penser les exigences politiques du travail social », Pensée Plurielle, n°7, 2004, pp.27-40.

DORMAGEN, J-Y., MOUCHARD, D., Introduction à la sociologie politique, Bruxelles, De Boeck, 2010.

HASSENTEUFEL, P., Sociologie politique : l'action publique, Paris, Armand Colin, 2008.

### Supports

Syllabus

Notes de cours

Powerpoint

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.lln.bac@helha.be    |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 21 Approches spécifiques de travail social              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B21AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Volume horaire  | 54 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Catherine MEURISSE</b> (catherine.meurisse@helha.be)<br/>           Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)<br/>           Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)<br/>           René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)<br/>           Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)<br/>           Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be)<br/>           Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Philippe DEGIMBE</b> (philippe.degimbe@helha.be)<br/>           Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be)<br/>           Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)<br/>           Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)<br/>           Eric GENOT (eric.genot@helha.be)<br/>           Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>Philippe HERION</b> (philippe.herion@helha.be)<br/>           Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)<br/>           Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)<br/>           Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)<br/>           Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Sabine VASSART</b> (sabine.vassart@helha.be)<br/>           Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)<br/>           Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)<br/>           Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)<br/>           Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de

regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

**Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

**Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

**Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

**Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

**Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

**Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

### **Acquis d'apprentissage visés**

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

|             |                               |              |  |
|-------------|-------------------------------|--------------|--|
| SOAS2B21ASA | Déontologie du travail social | 15 h / 1.5 C |  |
|-------------|-------------------------------|--------------|--|

|             |                           |            |  |
|-------------|---------------------------|------------|--|
| SOAS2B21ASB | Ethique du travail social | 24 h / 2 C |  |
|-------------|---------------------------|------------|--|

|             |                                         |              |  |
|-------------|-----------------------------------------|--------------|--|
| SOAS2B21ASC | Pratiques artistiques et travail social | 15 h / 1.5 C |  |
|-------------|-----------------------------------------|--------------|--|

+ HELHa Mons -

Campus

|             |                           |            |  |
|-------------|---------------------------|------------|--|
| SOAS2B21ASD | Analyse des organisations | 24 h / 2 C |  |
|-------------|---------------------------|------------|--|

|             |             |            |  |
|-------------|-------------|------------|--|
| SOAS2B21ASE | Déontologie | 12 h / 1 C |  |
|-------------|-------------|------------|--|

|             |                            |            |  |
|-------------|----------------------------|------------|--|
| SOAS2B21ASF | Intégration méthodologique | 18 h / 2 C |  |
|-------------|----------------------------|------------|--|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

|              |                                                     |              |        |
|--------------|-----------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASG1 | Approfondissement méthodologique: Action collective | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                           |              |        |
|--------------|-----------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASG2 | Approfondissement méthodologie: Travail social individuel | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                          |              |        |
|--------------|----------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASH1 | Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|----------------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                                  |              |        |
|--------------|------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASH2 | Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|------------------------------------------------------------------|--------------|--------|

|             |                              |            |        |
|-------------|------------------------------|------------|--------|
| SOAS2B21ASI | Déontologie de la profession | 24 h / 2 C | (opt.) |
|-------------|------------------------------|------------|--------|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

|             |                              |            |  |
|-------------|------------------------------|------------|--|
| SOAS2B21ASI | Déontologie de la profession | 24 h / 2 C |  |
|-------------|------------------------------|------------|--|

|              |                                                      |              |        |
|--------------|------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASJ1 | Approfondissement méthodologique : Action collective | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|------------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                              |              |        |
|--------------|--------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASJ2 | Approfondissement méthodologique : Travail social individuel | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|--------------------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                           |              |        |
|--------------|-----------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASK1 | Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|--------------|--------|

|              |                                                                   |              |        |
|--------------|-------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| SOAS2B21ASK2 | Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité | 15 h / 1.5 C | (opt.) |
|--------------|-------------------------------------------------------------------|--------------|--------|

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

|             |                               |    |  |
|-------------|-------------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASA | Déontologie du travail social | 15 |  |
|-------------|-------------------------------|----|--|

|             |                           |    |  |
|-------------|---------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASB | Ethique du travail social | 20 |  |
|-------------|---------------------------|----|--|

|             |                                         |    |  |
|-------------|-----------------------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASC | Pratiques artistiques et travail social | 15 |  |
|-------------|-----------------------------------------|----|--|

+ HELHa Mons -

Campus

|             |                           |    |  |
|-------------|---------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASD | Analyse des organisations | 20 |  |
|-------------|---------------------------|----|--|

|             |             |    |  |
|-------------|-------------|----|--|
| SOAS2B21ASE | Déontologie | 10 |  |
|-------------|-------------|----|--|

|             |                            |    |  |
|-------------|----------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASF | Intégration méthodologique | 20 |  |
|-------------|----------------------------|----|--|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

|              |                                                     |    |        |
|--------------|-----------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASG1 | Approfondissement méthodologique: Action collective | 15 | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                           |    |        |
|--------------|-----------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASG2 | Approfondissement méthodologie: Travail social individuel | 15 | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                          |    |        |
|--------------|----------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASH1 | Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille | 15 | (opt.) |
|--------------|----------------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                                  |    |        |
|--------------|------------------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASH2 | Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité | 15 | (opt.) |
|--------------|------------------------------------------------------------------|----|--------|

|             |                              |    |        |
|-------------|------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASI | Déontologie de la profession | 20 | (opt.) |
|-------------|------------------------------|----|--------|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

|             |                              |    |  |
|-------------|------------------------------|----|--|
| SOAS2B21ASI | Déontologie de la profession | 20 |  |
|-------------|------------------------------|----|--|

|              |                                                      |    |        |
|--------------|------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASJ1 | Approfondissement méthodologique : Action collective | 15 | (opt.) |
|--------------|------------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                              |    |        |
|--------------|--------------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASJ2 | Approfondissement méthodologique : Travail social individuel | 15 | (opt.) |
|--------------|--------------------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                           |    |        |
|--------------|-----------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASK1 | Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille | 15 | (opt.) |
|--------------|-----------------------------------------------------------|----|--------|

|              |                                                                   |    |        |
|--------------|-------------------------------------------------------------------|----|--------|
| SOAS2B21ASK2 | Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité | 15 | (opt.) |
|--------------|-------------------------------------------------------------------|----|--------|

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

**Principe général :** la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

## Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

### ***En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

**Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,**

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Déontologie de la profession                               |                                                                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B21ASI                                                                           | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                        | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Philippe HERION ( <a href="mailto:philippe.herion@helha.be">philippe.herion@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                            | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                            | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours de déontologie de la profession participe à la construction du positionnement professionnel et citoyen de l'étudiant, et ce au regard des fondements et questionnements déontologiques.

Nous viserons principalement la compétence 5.4 : « établir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention ».

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable d'identifier et de transférer des notions de déontologie de la profession d'assistant social au regard de situations de stage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Une introduction définit la déontologie et la replace dans le contexte sociétal actuel. Dans un premier chapitre, nous abordons les principes et la base légale du secret professionnel.

Une deuxième partie pose les limites légales du secret professionnel. Une troisième partie parle de la notion de maltraitance infantile au regard de la déontologie.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

À la fin du cours, des exemples de questions posées à l'examen seront communiquées ainsi que les réponses souhaitées.

### Ouvrages de référence

LAMBERT P (2005), secret professionnel, Bruxelles, BRUYLANT.

ROSENCZVEIG J-P, VERDIER P. (2008), le secret professionnel en travail social et médico-social, Paris, Dunod

BOUDJEMAÏ M. (2008), le secret professionnel en action social, Paris, Dunod

### Supports

Les exposés sont illustrés par des power point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Néant

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approfondissement méthodologique : Action collective       |                                                                                                               |                 |           |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B21ASJ1                                                                                             | Caractère       | Optionnel |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1        |
| Crédits ECTS                                               | 1.5 C                                                                                                         | Volume horaire  | 15 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Valérie ALBERTUCCIO</b> ( <a href="mailto:valerie.albertuccio@helha.be">valerie.albertuccio@helha.be</a> ) |                 |           |
| Coefficient de pondération                                 | 15                                                                                                            |                 |           |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                      |                 |           |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. être un agent d'intégration, d'inclusion sociale==> un relieur
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. être un témoin vigilant==> un éveilleur
3. Oeuvrer au changement social==> être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication frd populations concernées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de travail social communautaire. **(voir capacités 6.2 et 8.4)**
- Concevoir le rôle de l'AS en tenant compte du concept d'acteur social, en d'autres termes, former des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires) :
  - o En reliant et en articulant les aspects individuels et collectifs (notamment au travers l'observation d'expériences de stage). **(voir capacités 2.2; 2.3 et 5.3)**
  - o En appréhendant la dimension politique du métier d'assistant social. **(voir capacité 3.1)**
- Concevoir le rôle de l'AS comme 'tremplin' à l'émancipation individuelle et au changement collectif. **(voir capacités 8.3 et 7.2).**

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le contenu du cours peut varier selon les préacquis identifiés auprès des étudiants et/ou selon les opportunités d'activité d'intégration.

Cela étant, à minima, le cours aborde les éléments suivants :

- Approche des concepts
- Conditions de passage à l'action.
- Découvertes d'exemples d'action collective
- Découvertes de l'éducation populaire
- La place de l'AS dans l'action collective et l'éducation populaire

## Démarches d'apprentissage

La méthodologie privilégiée se veut participative. Que ce soit au départ de leurs expériences de stage, de documents de lectures, de reportages, d'une activité d'intégration, les étudiants sont invités à co-construire les connaissances en matière de méthodologie de l'action collective. L'enseignante reste l'arbitre des données théoriques.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance de cours est consacrée à la supervision des travaux.
- Une précorrection des travaux est proposée aux étudiants.

## Ouvrages de référence

Les articles de références travaillés durant les séances de cours sont distribués aux étudiants en séance (entre autre : BAJOIT.G, 15 conditions pour passer à l'action collective, dans Antipodes de l'individuel au collectif, n°192. et MAUREL.C, Éducation populaire et transformation sociale, intervention à la fondation Gabriel Péri, le 23 mai 2012.

## Supports

Des notes de cours précisant le mode d'organisation du cours ainsi qu'une série d'éléments de contenu sont distribuées aux étudiants lors de la première séance de cours.

D'autres articles pouvant aider au prolongement de la réflexion et utiles à la rédaction des travaux évaluatifs sont mis à la disposition des étudiants via le cours en ligne sur la plate-forme Moodle.

Certains reportages ainsi que les éventuelles visites effectuées durant le cours, sont considérés comme matière de cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation du cours se base sur la réalisation d'un travail individuel ou collectif (au choix des étudiants, sauf exception : en cas d'absence d'un étudiant à 50% du cours et/ou à la dernière séance, le travail sera OBLIGATOIREMENT individuel).

Le travail comprend une partie écrite ainsi qu'une présentation orale.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Trv       | 100 |           |   | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### ***Dispositions complémentaires***

En cas d'échec lors de la première évaluation (Q1), les mêmes consignes valent pour la seconde session, MAIS seul un TRAVAIL INDIVIDUEL sera rendu possible

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approfondissement méthodologique : Travail social individuel |                                                                                                         |                 |           |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|
| Code                                                         | 18HD_SOAS2B21ASJ2                                                                                       | Caractère       | Optionnel |
| Bloc                                                         | 2B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2      |
| Crédits ECTS                                                 | 1.5 C                                                                                                   | Volume horaire  | 15 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | <b>Patricia SCORNEAU</b> ( <a href="mailto:patricia.scorneau@helha.be">patricia.scorneau@helha.be</a> ) |                 |           |
| Coefficient de pondération                                   |                                                                                                         | 15              |           |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        |                                                                                                         | Français        |           |

### 2. Présentation

#### Introduction

##### Objectif

Approfondir en petits groupes les concepts de la méthodologie individualisée vue globalement. Renforcer les exercices pratiques en micro-enseignement, permettant à l'étudiant de développer une distanciation critique par rapport à son mode communicationnel en intervention.

##### Programme et méthode

- Développer pour chaque étape conceptuelle un temps d'arrêt d'approfondissement via un travail de « laboratoire » et d'« application pratique »
- Les exercices chercheront à rencontrer les situations pratiques auxquels les étudiants sont confrontés pendant leur stage
- Toutes les notions et principes de l'intervention d'aide seront revisités et éclairés de manière approfondie en incluant une analyse réflexive des nœuds de tension entre « aide » et « contrôle » pouvant mettre à mal la relation de confiance entre l'usager et l'assistant social
- Approfondissement du rapport social : notions méthodologiques et déontologiques

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Sensibiliser les étudiants à la méthodologie individuelle -

Sensibiliser à des techniques spécifiques d'entretien

Décrire, expliquer, expérimenter ses savoirs...

Analyser ses interventions

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours s'organise en 5 séances de 3h00.

- 1° séance : Introduction – Approche des concepts -
- 2° séance : Mise en situation/ jeux de rôles
- 3° séance : Mise en situation/ jeux de rôles

- 4<sup>o</sup> séance: Echanges relatifs aux exercices réalisés, corrections et pistes à suivre
- 5<sup>o</sup> séance de cours : Intervenant extérieur .

### Démarches d'apprentissage

- pour chaque outil proposé, l'étudiant fera, par une confrontation avec la pratique de stage, des liens théorie/pratique.
- l'étudiant confrontera ses difficultés et pourra trouver des réponses à ses questions

### Dispositifs d'aide à la réussite

Par les exercices pratiques mis en place dans le cadre du cours, l'étudiant pourra progresser dans sa pratique professionnelle

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un travail individuel sera réalisé sur base d'une situation de stage, il devra établir des liens théorie / pratique.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille  |                                                                                                |                 |           |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B21ASK1                                                                              | Caractère       | Optionnel |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1        |
| Crédits ECTS                                               | 1.5 C                                                                                          | Volume horaire  | 15 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Sabine VASSART</b> ( <a href="mailto:sabine.vassart@helha.be">sabine.vassart@helha.be</a> ) |                 |           |
| Coefficient de pondération                                 | 15                                                                                             |                 |           |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                       |                 |           |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise à offrir un aperçu de quelques grands thèmes de la sociologie de la famille et à ouvrir les étudiants à cette matière, qu'ils abordent pour la première fois. Une attention particulière sera également accordée au couple qui, dans l'histoire des sociétés occidentales, a progressivement acquis une existence relativement indépendante de celle de la famille

Plus spécifiquement il vise à :

- Provoquer une réflexion sur la place de la famille dans la société et sur les interactions entre la société « globale » et la famille
- Évoquer les questions actuelles et les évolutions récentes de la famille et du couple
- Fournir aux étudiants des éléments utiles pour le travail social avec les familles

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Décrire, d'un point de vue sociologique, les transformations qu'a connu la famille occidentale, essentiellement depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui. (Niv.1 connaissance)
- Rapporter et expliquer ce processus de modernisation de la famille en tenant compte des événements historiques qui le portent et des changements sociaux, politiques et démographiques qui l'accompagnent. (Niv.2 compréhension)
- Expliquer et contraster l'évolution des modèles familiaux. (Niv.2 compréhension et Niv.4 analyse)
- Décrire et expliquer les défis qui se posent à la famille contemporaine (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Esquisser une analyse des problématiques actuelles qui traversent la famille contemporaine (articulation vie privée/vie professionnelle, la répartition des tâches dans la sphère domestique, la place de l'enfant dans la famille, ...) et plus particulièrement la sphère conjugale (les conflits conjugaux, les divorces, la définition des territoires de l'intime,...) (Niv.4 analyse)
- Décrire et commenter quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Seront abordés :

- Quelques grandes approches qui ont influencé la sociologie de la famille contemporaine.
- Les contours de l'évolution des modèles familiaux en se focalisant sur les aspects morphologiques, les fonctions remplies par la famille, les rapports interpersonnels et les rapports hommes-femmes.
- La diversification des modèles familiaux et conjugaux contemporains : la monoparentalité, les recompositions familiales, l'homoparentalité,...
- Les difficultés qui se posent à la famille et au couple contemporain : le poids de la question identitaire dans la vie de couple, l'articulation des territoires de l'intime, les rapports sociaux de sexe, l'articulation vie privée-vie professionnelle, l'investissement des hommes dans la paternité, ...
- Quelques enjeux liés aux politiques de la famille

### Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé mais l'approche se veut interactive

### Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

### Ouvrages de référence

Bernadette Bawin-Legros, Sociologie de la famille : Le lien familial sous questions, Bruxelles, De Boeck, 1996

Bernadette Bawin-Legros, Le nouvel ordre sentimental : à quoi sert la famille aujourd'hui ?, Paris, Payot, 2003

Anthony Giddens, la transformation de l'intimité, Paris, La Rouergue/Chambon, 2004

Jean-Claude Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, Presses Universitaires de France, 1993

François de Singly, Sociologie de la famille, Paris, Nathan, 1993

François de Singly, Le Soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996

Serge chaumier, La déliaison amoureuse, Collection Chemins de traverse, Éditions Armand Colin, avril 1999 (2001)

Jacques Marquet, Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité, Recherches sociologiques et anthropologiques

Bernard Fusulier et Jacques Marquet, « Hommes, pères et travailleurs », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 38-2 | 2007

### Supports

Les exposés sont illustrés par des power point

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit au retour du congé de la toussaint. Cet examen est organisé hors session dans le cadre de la politique de la réussite.

ATTENTION: L'examen est donc sorti de la session de janvier, il ne sera donc pas réorganisé à cette période-là.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

## ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité |                                                                                                      |                 |           |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------|
| Code                                                              | 18HD_SOAS2B21ASK2                                                                                    | Caractère       | Optionnel |
| Bloc                                                              | 2B                                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q2        |
| Crédits ECTS                                                      | 1.5 C                                                                                                | Volume horaire  | 15 h      |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants        | <b>Emmanuel NICOLAS</b> ( <a href="mailto:emmanuel.nicolas@helha.be">emmanuel.nicolas@helha.be</a> ) |                 |           |
| Coefficient de pondération                                        |                                                                                                      | 15              |           |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             |                                                                                                      | Français        |           |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours est une introduction générale à la multiculturalité comme démarche de compréhension des réalités complexes du social contemporain. La finalité du cours est de comprendre le contexte social dans lequel les bénéficiaires de l'action évoluent et de proposer des pistes d'action individuelles et collectives en phase avec ces réalités. Les concepts et grilles d'analyse doivent également lui permettre de situer cette action.

Par l'abord des champs, courants et concepts, par la mise en perspective de la méthodologie socio-anthropologique et clinique, il s'agit pour le futur professionnel d'acquérir des compétences et des connaissances sur les dynamiques sociales en contexte multiculturel.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- aura connaissance des principaux concepts de la multiculturalité
- aura connaissance des principes et particularités de la démarche socio-anthropologique et clinique de l'intervention sociale en contexte multiculturel
- sera capable d'analyser une situation sociale en mobilisant les ressources de l'intervention et des bénéficiaires
- sera capable de mesurer son intervention et les effets de celle-ci à court, moyen et long terme.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Chap 1 : La culture, un concept et un vécu :

Le savoir expérimentiel comme base de compréhension de l'altérité

Le concept de "personne"

Culture, cultures

Principes de multi, inter et transdisciplinarité

Chap 2 : la clinique de l'exil :

Migration et exils

Les effets de l'exil sur la santé mentale et sociale

Le choc culturel

Chap 3 : Approches des enjeux et positionnement professionnel

Repli identitaire et conscience ethnique  
Faire face aux silences : approches méthodologiques et éthiques  
La place de la religion comme ancrage

Chap 4 : Les Roms, une altérité altérée

### **Démarches d'apprentissage**

- . Cours magistral
- . Approche inductive
- . Approche interactive
- . Travail de groupe
- . travail en autonomie

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- . Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée
- . Aide à l'élaboration d'un travail de recherche en groupe et individuel
- . Accompagnement du travail en autonomie

### **Ouvrages de référence**

- . AGIER M (2004) La Sagesse de l'ethnologie, Paris, l'Oeil Neuf
- . BENSLAMA F Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? In evolution psychiatrique, N° 1 , Vol 64
- . BERTAUX D (2001) Les récits de vie, Paris, Nathan Université, Sociologie 128
- . DE GAULEJAC V (2009) Restaurer l'identité : la quête de la dignité, in Traces de changements n° 190 Mars-Avril 2009
- . CEFAI D (2003) Postface; l'enquête de terrain, paris, La découverte pp 465-615
- . DUCOMMUN NAGY C (2009) La loyauté dans le couple et la famille, in Couloubaritsis L et coll Loyautés et familles, Bruxelles, Yapaka.be, pp 47-59
- . FAVRET SAADA J Etre affecté in gradhiva 1990, N°8 pp3-10
- . FURTOS J La vie de l'esprit : le pouvoir du commencement dans le grand temps. Rhizomes, N° 54, Novembre 2014
- . FURTOS J Quelques aspects inhabituels de l'habiter chez les migrants précaires. Rhizomes, N° 48, juillet 2013
- . FURTOS J Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. Souffrance et société. Mental'idées N°11 septembre 2007
- . GAULEJAC de V, Taboada-Leonetti (1993) La lutte des places, Paris, Desclée de Brouwer
- . GAULEJAC de V, (2009) Qui est "je" ? Paris, Seuil
- . NICOLAS E. Développement durable en santé mentale : la clinique du lien face à l'exclusion sociale (non publié)
- . NSHIMIRIMANA L (2004) Exil, histoire et psychose Transhumances v résistances au sujet, résistances du sujet Presse Universitaire de Namur p 460
- . PAUL A Rencontre des exilés en situation irrégulière. Confluences N° 21, décembre 2008 pp15-16
- . THELEN L (2007) Changer la donne sociale ; mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle de choix de vie Etopia ; en ligne : [http://www.etopia.be/IMG/pdf/Etopia\\_Changer\\_la\\_donne\\_sociale\\_-\\_Thelen\\_.pdf](http://www.etopia.be/IMG/pdf/Etopia_Changer_la_donne_sociale_-_Thelen_.pdf)
- . VANOETEREN A Le traitement utopique des vies superflues ; la santé mentale, nous sommes tous concernés, N° 134-juillet 2013
- . portefeuille de lecture en fonction de l'actualité du moment ; articles critiques

## Supports

Syllabus

Notes de cours

Powerpoint

portefeuille de lecture

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit : élaboration d'une recherche sur un sujet lié à une thématique.

Réalisation d'un travail de groupe sur un sujet relatif au thème :

- élaboration d'un chapeau théorique sous forme de note de lecture d'articles scientifiques liés au thème choisi, récit de vie d'une personne concernée par les enjeux de multiculturalité, élaboration d'une grille de projet (construction d'un projet réel ou fictif) ou de positionnement professionnel (analyse d'une situation)
- présentation de manière créative devant la classe

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Trv       | 30 | Trv       | 30 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 70 | Exe       | 70 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 22 Méthodologie du travail social 2                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B22AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 9 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Volume horaire  | 90 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Catherine MEURISSE</b> (catherine.meurisse@helha.be)<br/> Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be)<br/> Delphine FERON (delphine.feron@helha.be)<br/> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)<br/> Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)<br/> Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)<br/> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)<br/> Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Marcel LACROIX</b> (marcel.lacroix@helha.be)<br/> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)<br/> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)<br/> Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u><br/> <b>José Luis PINILLA OBLANCA</b> (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)<br/> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)<br/> <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u><br/> <b>Patricia SCORNEAU</b> (patricia.scorneau@helha.be)<br/> José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 90                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

**Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

**Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

**Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

**Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

**Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

**Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

**Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

## Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : UE23

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

|             |                                         |            |
|-------------|-----------------------------------------|------------|
| SOAS2B22ASA | Méthodologie intégrée du travail social | 90 h / 9 C |
|-------------|-----------------------------------------|------------|

+ HELHa Mons -

Campus

|             |                                |            |
|-------------|--------------------------------|------------|
| SOAS2B22ASB | Travail social individualisé 2 | 30 h / 3 C |
|-------------|--------------------------------|------------|

|             |                            |            |
|-------------|----------------------------|------------|
| SOAS2B22ASC | Travail social de groupe 2 | 30 h / 3 C |
|-------------|----------------------------|------------|

|             |                              |            |
|-------------|------------------------------|------------|
| SOAS2B22ASD | Travail social communautaire | 30 h / 3 C |
|-------------|------------------------------|------------|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

|             |                                           |              |
|-------------|-------------------------------------------|--------------|
| SOAS2B22ASE | Méthodologie du travail social individuel | 45 h / 4.5 C |
|-------------|-------------------------------------------|--------------|

|             |                                                                    |              |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|--------------|
| SOAS2B22ASF | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 h / 4.5 C |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|--------------|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

|             |                                           |              |
|-------------|-------------------------------------------|--------------|
| SOAS2B22ASG | Méthodologie du travail social individuel | 45 h / 4.5 C |
|-------------|-------------------------------------------|--------------|

|             |                                                                    |              |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|--------------|
| SOAS2B22ASH | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 h / 4.5 C |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|--------------|

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

|             |                                         |    |
|-------------|-----------------------------------------|----|
| SOAS2B22ASA | Méthodologie intégrée du travail social | 90 |
|-------------|-----------------------------------------|----|

+ HELHa Mons -

Campus

|             |                                |    |
|-------------|--------------------------------|----|
| SOAS2B22ASB | Travail social individualisé 2 | 30 |
|-------------|--------------------------------|----|

|             |                            |    |
|-------------|----------------------------|----|
| SOAS2B22ASC | Travail social de groupe 2 | 30 |
|-------------|----------------------------|----|

|             |                              |    |
|-------------|------------------------------|----|
| SOAS2B22ASD | Travail social communautaire | 30 |
|-------------|------------------------------|----|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

|             |                                           |    |
|-------------|-------------------------------------------|----|
| SOAS2B22ASE | Méthodologie du travail social individuel | 45 |
|-------------|-------------------------------------------|----|

|             |                                                                    |    |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|----|
| SOAS2B22ASF | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|----|

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

|             |                                           |    |
|-------------|-------------------------------------------|----|
| SOAS2B22ASG | Méthodologie du travail social individuel | 45 |
|-------------|-------------------------------------------|----|

|             |                                                                    |    |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|----|
| SOAS2B22ASH | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 |
|-------------|--------------------------------------------------------------------|----|

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 9/60 du Bloc 2.

### Pour Mons et Montignies sur Sambre

**Principe général** : la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

**Exceptions :**

1. **En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE**, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. **En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude)** dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

**En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,**

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,  
pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage;
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

**Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie du travail social individuel                  |                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B22ASG                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 4.5 C                                                                                                   | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Patricia SCORNEAU</b> ( <a href="mailto:patricia.scorneau@helha.be">patricia.scorneau@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                         | 45              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                         | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

##### Objectif

La formation à l'intervention sociale prend en deuxième année une place qu'elle n'avait pas en première. Lors d'un stage de longue durée, l'étudiant(e) est amené (e) non plus à observer l'intervention des autres travailleurs sociaux mais à intervenir lui-même.

C'est donc le moment propice pour l'aider à structurer et à réfléchir cette action qu'il entreprend. Pour ce faire, il a besoin d'outils « théoriques » qui lui permettront d'éclairer, de comprendre et donc de réorienter cette pratique.

Il ne s'agira pas de « recettes » applicables telles quelles face à telle ou telle situation mais d'outils que l'étudiant aura à se réapproprier en vue de voir ensuite lequel lui paraît utile à lui (elle) face à telle situation concrète.

Ce cours participe pleinement au processus de maturation personnelle et professionnelle chez l'étudiant en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle.

##### Programme

Le cours de MTSI permettra à l'étudiant d'agir avec méthode. Pour ce faire, il (elle) sera amené à prendre connaissance des diverses méthodes d'investigation, d'analyse, d'intervention et d'évaluation utilisables face à des situations concrètes. Chacune d'elles apparaît plus adaptée pour telle ou telle problématique : travail sur le court terme avec un objectif de changement assez précis travail sur une problématique personnelle plus complexe

- préparer, mener et conclure des entretiens
- comprendre les attitudes qu'ils développent par rapport aux personnes avec qui ils ont des entretiens
- gérer les dynamiques relationnelles présentes dans ces entretiens
- utiliser les principes méthodologiques à bon escient

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Etablir une relation d'aide en faisant preuve d'empathie, respect et authenticité
- Créer un "espace" qui permette à l'usager de s'exprimer en toute confidentialité
- Analyser la demande
- Utiliser une méthodologie qui structure son entretien
- Récolter des informations utiles à la réalisation d'anamnèses
- Clarifier les demandes, attentes, besoins des personnes
- Identifier les ressources des usagers avec leur aide
- Etablir une collaboration avec les usagers
- Favoriser l'autonomie en accompagnant les bénéficiaires

- Evaluer les résultats

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le syllabus contient un contenu théorique structuré qui permet de s'appuyer pour sa pratique sur des

- grilles méthodologiques
- outils d'analyse transactionnelle

#### Démarches d'apprentissage

Divers outils théoriques sont proposés aux étudiants, des exercices, des mises en situation seront réalisés en petits groupes . Ce qui permettra à l'étudiant de réfléchir en sous groupes et de confronter théorie et pratique.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

#### Ouvrages de référence

Néant

#### Supports

Syllabus, intervenants extérieurs

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Un travail individuel sur base d'une situation vécue en stage, liens avec les outils vus aux cours, autoévaluation.

Cette évaluation aura lieu hors session et, ceci, afin de favoriser la réussite des étudiants :

- en Q2 : travail écrit + oral
- en Q3 : travail écrit + oral si et seulement le travail écrit est insuffisant (cote inférieure à 10/20)

#### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 100 | Exo       | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 45

#### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective |                                                                                                                                 |                 |             |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                               | 18HD_SOAS2B22ASH                                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                               | 2B                                                                                                                              | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                       | 4.5 C                                                                                                                           | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants         | <b>José Luis PINILLA OBLANCA</b> ( <a href="mailto:jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be">jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                         |                                                                                                                                 | 45              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                              |                                                                                                                                 | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Plus qu'une méthodologie d'intervention, ce cours valorise un positionnement professionnel solidaire, en mettant en évidence le lien social. Il vise à :

- Initier les étudiants aux méthodologies du travail social de groupe et communautaire
- A comprendre l'intérêt d'une philosophie solidaire et collective, en ce compris dans le travail social individuel.
- A éveiller les étudiants à la référence de l'acteur social et de l'agent de changement, en mettant en place des techniques d'animation démocratiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir et de distinguer les méthodologies de travail social de groupe et communautaire :
  - être capable de décrire les critères de distinction de chaque méthodologie ;
  - être en mesure d'expliquer la valeur ajoutée des méthodologies collectives.
- Décrire, expliquer, expérimenter les points de repère de l'animation de réunion (leadership démocratique).
- Sensibiliser à des techniques spécifiques d'animation (jeux de rôle, 'théâtre', impro, photo-langage, ateliers d'écriture,...) par le biais d'une expérimentation et exploration en classe.
- Déterminer les caractéristiques du travail social communautaire à partir de l'expérience du projet 'Botanique'.
- Décrire la démarche du projet en 4 temps en identifiant le contexte de départ, l'action, l'évaluation et les perspectives :
  - les expérimenter par le biais des animations en classe ou des projets 'parrainage' et 'société civile' ;
  - être capable de décrire les éléments des 4 temps du projet.
- Expérimenter la prise de parole en public : être en mesure de structurer un bref discours, d'identifier les paramètres des langages verbal et non-verbal (mini exercice en classe).
- Initiation à la dynamique des groupes de paroles en décrivant les objectifs des groupes de parole et par l'expérimentation en classe.
- Initiation à la gestion de conflits : décrire, énumérer et identifier des causes et des solutions aux conflits. Imaginer une stratégie d'intervention qui fasse place à l'anticipation et à la négociation.
- A partir d'un conflit de personnes au sein d'une maison maternelle, remonter vers les enjeux institutionnels et collectifs. Être en mesure d'analyser et d'expliquer en quoi les conflits de personnes sont liés à des enjeux collectifs et institutionnels.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Le syllabus contient un contenu théorique structuré qui permet à l'étudiant de s'appuyer sur un support pratique.
- Principales matières vues : les valeurs du travail social collectif, distinction entre travail social de groupe et travail social communautaire, le projet en 4 temps, l'animation de réunion selon l'approche démocratique, le projet 'Botanique' et le développement communautaire, la gestion de conflit, le groupe de paroles, de l'individuel au collectif à partir d'un incident critique, liens avec la pratique de stage, la prise de parole en public.

#### Démarches d'apprentissage

- Alternance de théorie et de pratique
- Alternance d'individuel et de collectif
- Valorisation des pédagogies actives et interactives
- Pédagogie du projet : les étudiants portent des projets dans l'école et à l'extérieur de celle-ci (projets 'parrainage matière' et 'relationnels' + projets 'société civile'). Le parrainage 'matière' consiste en un soutien d'un étudiant de deuxième année 'jour' qui a particulièrement bien réussi une matière quand il était en première, et qui accepte de conseiller des étudiants de première année. Le parrainage 'relationnels' implique un petit groupe d'étudiants de deuxième 'jour' qui acceptent de parrainer des filleuls de première, avec l'objectif de favoriser l'intégration dans l'école.
- Transfert via le rapport d'évaluation des projets 'parrainage' et 'société civile' et la théorie de gestion de projet.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Les rapports d'évaluation correspondant aux projets 'parrainage' et 'société civile' se font à partir d'une grille remise par le professeur.
- Le professeur peut être interpellé à tout moment dans le processus de déroulement du projet.
- La pédagogie du projet donne du sens, favorise le lien théorie – pratique. Par exemple le projet 'parrainage relationnel' confronte les étudiants de deuxième année à des difficultés similaires à celles des professionnels (exemples : l'accrochage ou le décrochage).

#### Ouvrages de référence

Néant

#### Supports

- Le syllabus remis aux étudiants est structuré à partir d'une table des matières. Les contenus théoriques sont complétés par des annexes.
- Les outils d'animation sont : le travail en groupe restreint à partir d'un incident critique (pour remonter vers la théorie), les jeux de rôles, l'improvisation théâtrale, le photo-langage, les ateliers d'écriture, l'expression individuelle (par écrit ou orale),...
- Un invité extérieur illustre sa pratique (exemple : la pratique du groupe de parole ou une animation sur le thème des préjugés).
- Des étudiants effectuent une animation en classe.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

- L'évaluation repose sur deux cotes égales : Une cote sur 20 correspondant à une animation en classe (généralement en groupe restreint) ou à l'implication dans un projet 'société civile'. Cette animation ou l'implication dans le projet 'société civile' doit tenir compte d'un cadre écrit imposé par le professeur et une cote sur 20 correspondant à un examen écrit (concernant le noyau dur de la matière se trouvant dans le syllabus). le professeur donne des consignes précises concernant les matières du syllabus à assimiler pour l'examen.

## Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Rap       | 50 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 50 | Exe       | 100 |

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 45

## Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

|                                                                                         |                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE                |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63                                                               | Fax :                     | Mail : social.ln.bac@helha.be     |
| <b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45                                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 55 | Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |                                   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80                                                               | Fax : +32 (0) 71 20 22 85 | Mail : social.montignies@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 23 Activités d'intégration professionnelle 2            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS2B23AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 19 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Volume horaire  | 300 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Catherine MEURISSE</b> (catherine.meurisse@helha.be)<br/> Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be)<br/> Delphine FERON (delphine.feron@helha.be)<br/> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)<br/> Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)<br/> Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)<br/> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)<br/> Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)<br/> <u>HELHa Mons - Campus</u><br/> <b>Véronique POURVEUR</b> (veronique.pourveur@helha.be)<br/> Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)<br/> Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be)<br/> Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)<br/> Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)<br/> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)<br/> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)<br/> Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)<br/> Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be)<br/> Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)<br/> Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)<br/> Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be)<br/> Eric GENOT (eric.genot@helha.be)<br/> Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)<br/> Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)<br/> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)<br/> Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)<br/> Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)<br/> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)<br/> Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)<br/> Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)<br/> Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)<br/> Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)<br/> Florence PIRE (florence.pire@helha.be)<br/> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesaee@helha.be)<br/> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)<br/> Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)<br/> Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)</p> |                 |             |

|                                                       |                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                       | HELHa Montignies-sur-Sambre<br>Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)<br>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)<br>Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) |
| Coefficient de pondération                            | 190                                                                                                                                                             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                     |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                 | Français                                                                                                                                                        |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet de faire l'apprentissage et l'expérimentation progressifs du métier d'assistant social dans un contexte professionnel. Elle permet de mettre au travail la dimension professionnelle de la relation avec les personnes, les groupes et les communautés. Elle vise à développer chez l'étudiant des capacités d'analyse et de compréhension de la population, de l'institution et du secteur d'intervention. Elle soutient une démarche de réflexion et de remise en question centrée sur la pratique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s):

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

#### Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

#### Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

#### Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

#### Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
  - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
  - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
  - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
  - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
  - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
  - 8.4 Développer la créativité.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire et gérer des relations professionnelles
- II. Identifier et comprendre le contexte d'intervention, la population, l'institution et le secteur
- III. Identifier les phases du processus d'intervention et mettre en œuvre certaines d'entre elles
- IV. Expérimenter les outils, techniques et méthodes d'intervention
- V. Acquérir une méthodologie professionnelle et la questionner en vue de construire son identité professionnelle

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE12  
Corequis pour cette UE : UE22

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|                                    |                                  |              |
|------------------------------------|----------------------------------|--------------|
| + HELHa Louvain-la-Neuve           |                                  |              |
| SOAS2B23ASA                        | AIP 2 (stage 2 et supervisions)  | 300 h / 19 C |
| + HELHa Mons - Campus              |                                  |              |
| SOAS2B23ASB                        | AIP 2 ( stage 2 et supervisions) | 280 h / 14 C |
| SOAS2B23ASC                        | Rapport de stage 2               | 20 h / 5 C   |
| + HELHa Montignies-sur-Sambre      |                                  |              |
| SOAS2B23ASD                        | AIP 2 (stage 2 et supervisions)  | 300 h / 19 C |
| + HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) |                                  |              |
| SOAS2B23ASA                        | AIP 2 (stage 2 et supervisions)  | 300 h / 19 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|                          |                                 |     |
|--------------------------|---------------------------------|-----|
| + HELHa Louvain-la-Neuve |                                 |     |
| SOAS2B23ASA              | AIP 2 (stage 2 et supervisions) | 190 |
| + HELHa Mons - Campus    |                                 |     |

|                                    |                                  |     |
|------------------------------------|----------------------------------|-----|
| SOAS2B23ASB                        | AIP 2 ( stage 2 et supervisions) | 140 |
| SOAS2B23ASC                        | Rapport de stage 2               | 50  |
| + HELHa Montignies-sur-Sambre      |                                  |     |
| SOAS2B23ASD                        | AIP 2 (stage 2 et supervisions)  | 190 |
| + HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) |                                  |     |
| SOAS2B23ASA                        | AIP 2 (stage 2 et supervisions)  | 190 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 19/60 du Bloc 2.

La note de l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

Une note d'échec dans l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » peut faire l'objet d'une **remédiation** entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

***Pour Mons, Dispositions complémentaires dans la fiche descriptive de l'UE 23.***

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)** 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP 2 (stage 2 et supervisions)                            |                  |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS2B23ASA | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B               | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 19 C             | Volume horaire  | 300 h       |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | ()               |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 190              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français         |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Les AIP visent l'apprentissage et l'expérimentation de la profession par un contact direct à la réalité du travail social. Cette confrontation sert de socle à un travail d'approfondissement visant à la fois l'acquisition d'une compréhension institutionnelle servant d'assise à une démarche réflexive, interrogative et distanciée qui permet l'exploration d'un positionnement. Ainsi les AIP de 2<sup>e</sup> année préparent l'étudiant à aborder la dernière année de formation en ayant déjà acquis une certaine autonomie dans la pratique et la réflexion.

#### Objectifs généraux

- Acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences relatives aux institutions et aux pratiques sociales
- Intégrations progressives d'un savoir-faire résultant d'une confrontation de la théorie à la pratique
- Intégration de principes de la déontologie professionnelle
- Mise au travail de questions éthiques (cfr philosophie morale)
- Nourrir une réflexion personnelle autour de sa pratique

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable de :

##### 1. Dans le domaine de l'acquisition de connaissances

Il devra décrire et comprendre l'organisme de stage, le réseau institutionnel et la politique sociale dans lesquels il s'insère, les caractéristiques et les problèmes de la population rencontrée ; la fonction de l'assistant social au sein de l'organisme considéré.

##### 2. Dans l'intégration progressive d'un savoir-faire

- Sur le plan *institutionnel*,
  - il devra se montrer capable d'utiliser les canaux de communication et l'ensemble des ressources de l'organisme de stage;
  - il devra pouvoir s'interroger sur le fonctionnement de l'organisme de stage et y trouver sa place
  - il devra pouvoir comprendre et questionner le cadre légal et situer l'organisme de stage dans un contexte sociétal général

- Sur le plan *administratif*,
  - il devra se révéler capable d'organiser son emploi du temps et son travail personnel de façon rationnelle ;
  - il devra pouvoir mener à bien un certain nombre de tâches courantes (tenue des dossiers et de fichiers, utilisation du téléphone, rédaction de lettres et de rapports) ;
- Au niveau du *processus général d'intervention*,
  - il devra mettre en place un dispositif permettant de créer une relation professionnelle et de confiance ;
  - sur le plan méthodologique, il sera capable de :
    - v cerner une demande
    - v recueillir les informations utiles
    - v identifier et analyser une situation- problème ou un incident critique
    - v favoriser la recherche et éventuellement la mise en place de solutions
  - il devra poser les jalons d'une évaluation du travail effectué
- De manière transversale
  - d'analyser une situation en réalisant un transfert avec des aspects théoriques vus dans le cadre des cours ;
  - de faire le choix de situer l'utilisateur dans ses différents contextes ;
  - de s'interroger sur la place d'acteur d'un usager qui possède des ressources et des compétences ;
  - d'être en mesure d'adopter un questionnement d'ordre éthique et déontologique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### 1) Le stage

Le stage consiste en une pratique réelle et progressive du travail social. Pour l'étudiant il s'agit d'une opportunité de s'exercer et ainsi de se révéler comme futur praticien.

Il s'agit d'un lieu d'expérimentation accompagné par un chef de stage et supervisé par un professeur de l'école.

En 2<sup>e</sup> année, l'étudiant accompagne et observe quotidiennement l'assistant social. Ensuite, il expérimente et intègre progressivement les compétences de la profession.

Par dérogation exceptionnelle accordée par le superviseur de l'étudiant l'assistant social chef de stage peut-être un autre professionnel du travail social.

Du point de vue de l'organisation, le stage est de 300h00, la programmation du stage est flexible selon les réalités de l'étudiant mais toujours négociée avec l'école. L'étudiant ne peut commencer le stage sans la convention dûment signée où est stipulée le début de stage et la fin de stage. L'école peut refuser le démarrage d'un stage jugé trop tardif car mettrait en péril la session d'examen de l'étudiant.

##### 2) La supervision de stage

De manière générale, la supervision pédagogique se conçoit comme un espace de formation, cadré et sécurisé, qui permet à l'étudiant stagiaire de prendre du recul par rapport à sa pratique, de la remettre en question, d'en élaborer une analyse afin, au fil du temps, d'affiner ses interventions sur le terrain. La supervision se situe donc bien au cœur des AIP et permet d'établir une continuité dans l'acquisition des savoirs.

Cet espace de rencontre permet des échanges réguliers (individuels essentiellement) et contribue par différents biais au développement de la compétence professionnelle.

##### 3) Les travaux écrits

Les travaux préparatoires constituent un tremplin à l'échange en supervision. Les consignes sont liées à la pratique de l'étudiant et définies par le superviseur.

Ces travaux invitent l'étudiant à décrire et analyser des situations significatives rencontrées en stage. L'étudiant y présente son travail de stagiaire, et ce, dans le but de réfléchir sur ses interventions et d'en évaluer la pertinence.

#### 4) Le rapport final de stage

Le rapport de stage est un travail de synthèse qui permet à l'étudiant de nourrir et de mûrir sa réflexion sur la pratique du travail social.

Le rapport de stage est à remettre quelques semaines après la fin de stage à une date déterminée par les superviseurs. Les consignes précises sont communiquées par chaque superviseur.

#### Démarches d'apprentissage

Différents temps de rencontre avec le MFP sont prévus tout au long du processus d'apprentissage de l'étudiant :

- Avant le stage
- Au démarrage de celui-ci
- Lors des supervisions
- A la clôture du stage

Le chef de stage est un acteur à part entière de la formation de l'étudiant. L'école lui confie donc une mission pédagogique, celle de proposer à l'étudiant un cadre d'observation et d'exercice de la pratique du métier. A ce titre, des rencontres entre le chef de stage et l'étudiant prennent tout leur sens dans la dynamique de formation et peuvent être initiée par chacune des trois parties (Etudiant-MFP-Chef de stage).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Le MFP accompagne l'étudiant en lui formulant régulièrement des feedbacks relatifs à l'évolution de sa pratique.

#### Ouvrages de référence

Néant

#### Supports

- Le certificat de stage
- La convention de stage
- Les consignes et documents remis par le MFP
- Le vade-mecum remis aux étudiants

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

- Le stage : 70pts : en cas d'échec, non-remédiable et absorbant (si avalisé par le superviseur)
- Les supervisions : 65pts : en cas d'échec : non-remédiable
- Le rapport final : 55pts : en cas d'échec : remédiable de la 1ère à la 2ème session

Principe général : la note AIP est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différents niveaux d'apprentissage (stage, supervisions, rapport final).

Exceptions :

1. L'échec en stage est absorbant
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des épreuves d'apprentissages, c'est cette mention qui sera portée au relevé de note de l'activité d'apprentissage.

#### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2              |     | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------------|-----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités       | %   | Modalités | %  |
| production journalière |           |   |                 |     |           |    |
| Période d'évaluation   |           |   | Tvs + Stg + Trv | 100 | Trv       | 29 |

Tvs = Travail de synthèse, Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).